

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE EN SINISTRES ET SALUBRITÉ

L'Office municipal d'habitation (OMH) de Laval voit à l'administration et au développement de logements sociaux pour personnes et familles à revenu faible et modéré, et assure un milieu de vie et des services adaptés aux besoins de sa clientèle.

En pleine croissance, l'OMH de Laval propose des défis stimulants, dans une ambiance de travail agréable et conviviale, ainsi qu'une rémunération et des conditions de travail des plus compétitives!

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour le poste affiché doivent transmettre leur CV via la section Emplois de notre site web à www.omhlaval.ca

Profil du poste

Titre du poste:	Technicien ou technicienne en sinistres et salubrité
Service:	Services techniques
Relève de:	Contremaître aux immeubles des services techniques

Horaire de travail:	35 heures / semaine
Niveau:	Poste syndiqué
Échelon d'entrée:	Échelon 1 (24,93 \$ selon qualifications et expérience)
Entrée en poste :	Dès que possible

Pourquoi faire carrière chez l'Office

Vous êtes passionné et souhaitez mettre à profit votre savoir-faire et votre savoir-être? Ne cherchez pas plus loin! L'Office municipal d'habitation de Laval est en croissance continue. Vous profiterez d'un environnement dynamique, stimulant et dont tout le monde est fier de contribuer à l'essor du logement social et abordable.

D'un projet à l'autre, vos chances d'avancement sont bien réelles. Tous les talents ont leur place chez nous! Quel est le vôtre?

Ce que nous offrons :

- 3 semaines de vacances, et ce, dès la première année
- Un régime de retraite compétitif
- Accès à des repas complets à prix avantageux
- Évènement d'entreprise plusieurs fois dans l'année

Sans oublier les nombreux congés payés, l'assurance dentaire, un programme d'aide aux employés et l'accès à de la télémédecine!

Sommaire du poste

Sous la supervision du contremaître, le technicien ou la technicienne en sinistres et salubrité a la charge d'effectuer les liens auprès des locataires en faisant de la sensibilisation, de la prévention et des inspections afin de faire face aux problématiques touchant la sécurité et la salubrité. Il ou elle devra faire des liens avec les organismes du milieu lavallois en prévision de faire du référencement, s'il y a lieu.

Principales responsabilités

- Gestion des sinistres :
 - Transiger avec locataires, assurances et Société d'habitation du Québec;
 - Mandater l'expert en évaluation de sinistre et les entrepreneurs;
 - Faire la coordination des travaux;
 - Procéder aux réclamations si nécessaires.
 - Représentation au Tribunal administratif du logement, lorsque requis.
- Dépistage des situations problématiques :
 - Visites et/ou rencontres de la clientèle afin de constater la situation et définir quel type d'intervention est requise;
 - Effectuer des enquêtes afin de déceler les causes d'infestation et les responsables.
- Suivi des dossiers :
 - Rédiger les avis, lettres et autres communications en collaboration avec le service à la clientèle;
 - Informer les services municipaux et sociaux des cas le nécessitant;
 - Maintenir un registre et coordonner les visites de suivi afin d'éviter une récurrence.
- Suivi des dossiers en gestion parasitaire et préparation de traitement :
 - Coordination avec le service des milieux de vie et autres (exterminateur, services sociaux, organismes d'aide, etc.);
 - S'assurer que les interventions sont effectuées dans les délais, en conformité avec les exigences du contrat et des normes en vigueur;
 - Monter les dossiers de régie du logement, représenter l'Office à la Régie du logement;



TECHNICIEN OU TECHNICIENNE EN SINISTRES ET SALUBRITÉ

- Rédiger des rapports sur les services fournis et faire des recommandations;
- Représentation au Tribunal administratif du logement, lorsque requis.
- Soutien lors des situations difficiles :
 - Informer les milieux de vie lorsque requis.
- Formation et information :
 - Rencontre avec les locataires vivant une problématique d'infestation afin de s'assurer de la compréhension des directives de préparation;
 - Développement d'outils de sensibilisation et d'information;
 - Développement d'outils visant à sanctionner dans le cas de non-collaboration des locataires.
- Toutes autres tâches connexes.

Profil des compétences et qualifications requises

Formation / Expérience / Certification

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en administration, services sociaux ou dans toute autre discipline jugée pertinente;
 - Expérience minimale de trois ans dans un rôle similaire.
- OU
- Diplôme d'études secondaires (DES);
 - Expérience minimale de trois ans dans un rôle similaire.

Connaissances

- Excellente maîtrise des langues française et anglaise, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint);
- Expérience pertinente de la gestion parasitaire, un atout

Compétences et aptitudes requises

- Faire preuve d'autonomie;
- Savoir gérer ses priorités;
- Capacité de travailler sous pression;
- Sens de l'organisation grandement développé;
- Grande capacité à travailler en équipe;
- Polyvalence et flexibilité;
- Rigueur, souci de l'excellence et minutie;
- Sens aiguisé du service à la clientèle et éthique professionnelle irréprochable;
- À l'aise dans un environnement de travail dynamique et rapide.